



HAL
open science

Usages et résonances de la notion de territoire au CRESSON

Jean-François Augoyard, Jean-Paul Thibaud, Pascal Amphoux, Grégoire
Chelkoff, Jean-Jacques Delétré

► **To cite this version:**

Jean-François Augoyard, Jean-Paul Thibaud, Pascal Amphoux, Grégoire Chelkoff, Jean-Jacques Delétré. Usages et résonances de la notion de territoire au CRESSON. Michel de Bernardy and Bernard Debarbieux. Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoire, CNRS-MSH-Alpes, pp. 53-83, 2003, 978-2914242127. hal-01879807

HAL Id: hal-01879807

<https://hal.science/hal-01879807v1>

Submitted on 12 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Usages et résonances de la notion de territoire au CRESSON

*Texte coordonné par Jean-François AUGOYARD
Jean-Paul Thibaud,
Pascal Amphoux,
Grégoire Chelkoff,
Jean-Jacques Delétré*

1. L'ombre territoriale (Jean-François Augoyard)

Le territoire n'est pas un concept central dans les travaux du CRESSON (Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain), laboratoire du CNRS et de la Direction de l'Architecture qui a commencé à travailler sur le matériau sonore en 1979, mais aborde depuis une douzaine d'années l'ensemble des domaines sensoriels concernant le domaine bâti (lumière, odeurs, tact, thermique, kinésique, intersensorialité). Pourtant, qu'il s'agisse de l'*espace* architectural (79-85), de l'*environnement* construit (85-92) ou des *ambiances* architecturales et urbaines (93-02), trois notions qui se sont succédé au cœur de l'évolution des programmes de recherche, le territoire est souvent proche, comme une ombre discrète vers laquelle on se retourne lorsque la forme conceptuelle manque de définition, lorsqu'elle tombe en carence d'existence ; chaque fois que la nature de la coalescence entre donné sensible, perception individualisée et instance collective fait problème.

L'exemple qui sera évoqué dans le cadre de cette brève contribution remonte aux premières années du CRESSON. Dans un milieu architectural fasciné par l'oculaire, il fallait démontrer que l'espace n'obéit pas qu'aux lois du visible. Il était urgent d'opposer le sonore

au visuel pour réhabiliter la riche pluralité sensible. Et d'abord relever que les sciences sociales ont eu trop tendance à promouvoir un usage imprudent du concept de territoire reposant sur trois présupposés tenus pour acquis. Le premier, c'est le paradigme anthropologique de la propriété par possession, paradigme largement inspiré par les thèses politiques et philosophiques du XVIII^e siècle. Le deuxième confond les représentations cartographiques du territoire qui obéissent aux lois de l'espace cartésien (homogénéité, isotropie, continuité, contiguïté) avec les pratiques effectives de l'espace approprié. Le troisième substantialise l'espace territorialisé en le donnant comme un toujours déjà-là, un donné premier. Le recours critique à l'éthologie animale nous a été d'un grand secours.

Depuis son origine¹, l'éthologie animale ne s'est jamais demandé comment, étant donné un territoire, celui-ci devient perceptible mais plutôt comment des interactions entre vivants *ont lieu* ; comment les groupements et sociétés animales utilisent la communication sensorielle pour faire du lieu approprié. Il n'y a donc territoire qu'à partir de trois facteurs conjoints : la pluralité d'individus, l'existence de communication ou interaction, le milieu localisable. Malgré ces précisions, l'éthologie animale préfère utiliser le concept de *comportement territorial*.

Comment un animal structure-t-il tout ou partie de son comportement à partir des indices sensoriels perceptibles par les autres et destinés à signaler la qualité de la relation qu'il entretient avec le lieu ? Le premier critère pour classer un territoire, c'est la variété des comportements². Ce travail de mise en ordre des données éthologiques est complexe et doit intégrer divers niveaux de référence. Ainsi, il faut distinguer chez un même individu les signaux de différenciation intraspécifique et les signaux interspécifiques qui peuvent être utiles dans le même biotope. Il est donc évident que toute tentative de réduction

et de transposition risque la caricature. Nous pouvons simplement retenir que le territoire est produit par un comportement territorial à partir de quatre éléments constitutifs : la structure (forme, orientation), les limites, le code, les marques. Notons encore que les signaux utilisés pour le marquage des territoires doivent être très spécifiques, la compétition territoriale ayant le plus souvent lieu entre individus ou bandes de la même espèce.

Il n'y a donc pas de territoire sans une structuration matérielle qui obéit aux lois physiques et physiologiques propres à chaque variété sensible. Ainsi, un territoire sonore est organisé selon quatre grands genres de caractères. Les premiers sont inhérents au mode de propagation dont les principes même rendent impensable une limite rectiligne et homogène. Les "formes" déclinent plutôt un modèle sphérique. Les seconds caractères concernent le rapport entre les composantes physiques du son émis et le contexte environnemental ou biotope ; sélectivité et émergence sont essentielles pour une bonne perception du signal. Une troisième classe touche à l'organisation des séquences sonores : occurrence, phrasé, rythmicité. A partir d'un matériau sonore comparable, la différenciation territoriale s'appuie dans certaines espèces sur une organisation quasi musicale avec des variations mélodiques ou rythmiques sur le même corpus de signaux de base. Le quatrième caractère est la fonction dynamique particulièrement efficace du marquage sonore. Les phonotaxies³ positives ou négatives organisent ainsi le jeu territorial des attractions, répulsions, sidérations.

A partir de ces caractères, on comprend mieux qu'un territoire sonore déjoue nos attendus anthropomorphiques visuels. Plastique, qualitatif, hétérotrope, il peut se superposer à d'autres sans confusion, être délié d'une forme immuable et immobile, apparaître et disparaître selon l'ordre du temps. On ferait des constatations tout aussi surprenantes à partir d'autres canaux de sensibilité : odeur, tact, échanges

chimiques en milieu aérien ou aquatique. De l'animal à l'homme, dont l'éthologie mériterait bien plus de recherche, les principes généraux peuvent être conservés en toute rigueur. Les règles physiques et chimiques, les lois de propagation, les virtualités contenues dans les modes de marquage ne changent pas d'un règne à l'autre. Mais le plus important est ce renversement inspiré heureusement par l'éthologie animale et que Deleuze et Guattari ont répercuté (Deleuze-Guattari, 1989) ; un territoire n'est pas un espace préexistant, c'est un acte perceptible, une dynamique expressive ; « *c'est la marque qui fait le territoire* ».

Ce détour par la notion de territoire nous a permis d'aborder autrement l'espace sonore humain et d'en approfondir durant plusieurs années les grands caractères : temporalité, discrétion, métabolisme (Augoyard, 1991). Par ailleurs, les propriétés remarquables d'un territoire non visuel⁴ (*in situ*, l'espace olfactif présente de nombreuses analogies avec l'espace sonore) permettent même d'interroger l'existence d'un autre régime visuel non inféodé à l'espace cartésien : territoire contre paysage. Il y aurait ainsi un paysage visuel parallèle, offert au vécu, opposé point pour point au paysage dominé par la représentation construite à la Renaissance (Augoyard, 1995). Plus généralement encore, l'apport de l'approche territoriale telle qu'entendue ici permet de comprendre que chaque sens a une logique propre et que tout usage sensible imprègne ce qu'il véhicule. Or, beaucoup de travaux en sciences sociales font comme si le support sensible était indifférent. Ainsi, sans s'en rendre compte et oublieuse de Marcel Mauss, la sociologie de terrain des années soixante/quatre-vingt s'est appuyée essentiellement sur des certitudes visuelles (Augoyard, 1989). Pour nous, il n'existe pas de lien social en soi, abstrait. Il n'y a pas d'interactions concrètes sans une instrumentation sensible qui contribue à en modeler la teneur. Les développements actuels du laboratoire sur la praxéologie de la

perception continuent cette orientation et permettent de montrer la valeur collective d'une ambiance vécue (Thibaud, 2002).

Les paragraphes qui suivent vont donner plusieurs exemples de l'influence de la notion de territoire sur les recherches menées au CRESSON depuis une vingtaine d'années. Le premier texte retrace l'évolution de l'acoustique appliquée au cadre bâti et contrainte d'accepter le contextuel et l'événementiel en mettant ainsi en péril son intégrité fondée sur le nombre et l'objectivité. Dans le second, on voit comment l'approche par le sensible contextualisé permet de produire de nouveaux concepts d'analyse des territoires urbains. On lira ensuite un aperçu de l'important programme de travail sur les espaces publics revisités par l'analyse des ambiances. Enfin, un territoire étant une action avant d'être un état, on trouvera à la fin de ce texte des axes nouveaux qui, tout en développant les intuitions du laboratoire, rencontrent d'autres approches pragmatiques et ethnométhodologiques pourtant motivées par d'autres finalités ; repenser les ambiances urbaines aurait donc quelque chose à voir avec la critique des méthodes des sciences sociales.

2. Territorialiser la physique des ambiances (Jean-Jacques Delétré⁵)

Jusqu'à la fin des années soixante, la recherche sur les techniques d'ambiances était peu sortie des laboratoires. Puis la demande sociale et les nouvelles réalités économiques ont obligé les responsables politiques à mettre en œuvre des programmes de recherche prenant en compte les fonctions et usages de l'espace construit.

Sur le plan technique, les outils de cette époque semblent bien réduits par rapport aux outils actuels, autant par leur diversité que par la finesse des analyses que l'on peut obtenir *in situ*. L'informatique a

joué un rôle non négligeable dans cette évolution, mais elle n'a fait qu'accompagner un large mouvement de diversification impulsé par les chercheurs et très rapidement repris en compte par les praticiens. Actuellement, par exemple, il ne paraît plus aberrant d'effectuer des mesures de durée de réverbération dans des espaces urbains, ni de détourner à cet effet d'autres outils de l'acoustique comme la métrologie des salles.

Sur le plan théorique, la recherche est devenue très performante et ses applications ont permis de notables améliorations du cadre de vie qui se sont surtout concrétisées pour des espaces urbains et architecturaux prestigieux ou situés dans des zones très exposées (en particulier aux bruits des transports). Cela dit, il subsiste encore un décalage entre de nombreux travaux et leurs possibilités d'application *in situ*. La modélisation sonore urbaine, par exemple, devient un outil prometteur, mais elle ne peut encore se passer de la présence d'une "oreille exercée" qui corrigera les effets simplificateurs et restituera une acoustique "réaliste". Dans le même sens, les meilleurs travaux sur le "design sonore" des objets de la vie quotidienne (du four à micro-ondes à la voiture) associent acousticiens, psycho-acousticiens et artistes.

Si le recours à l'usage est jugé de plus en plus nécessaire, l'usager est souvent sollicité hors de son contexte : on lui demande de travailler en conditions de laboratoire, avec des consignes précises et des questionnaires pertinents, mais plus ou moins fermés (réponse sur une échelle de valeurs). Les résultats obtenus par ces méthodes sont compilés et analysés au moyen d'outils statistiques divers, permettant de dégager des tendances. Mais il manque quelque chose d'essentiel : le site, ou plus encore le territoire vécu. Les réponses de l'usager obtenues *in vitro* sont fortement perturbées par les paramètres du site non maîtrisables : en particulier : la composante interactionnelle et les interprétations culturelles. D'où, les limites d'une approche de la me-

sure urbaine calquée sur celle effectuée *in vitro*. Aussi le CRESSON a-t-il été contraint d'imaginer d'autres modes d'analyse de l'environnement.

Un signal en soi n'existe donc pas *in situ*, il est toujours le résultat d'une série d'effectuations liées à la propagation prédéterminée par l'espace construit et aux conditions de réception. En ce sens, la notion d'effet (sonore, lumineux, odorant) cultivée depuis une quinzaine d'années au laboratoire est un précieux outil pour comprendre ce travail de façonnage. Par ailleurs, nos travaux actuels s'orientent et cherchent les interactions existant entre les approches sonore, lumineuse, olfactive et thermique.

3. Les approches sensibles du territoire urbain (Pascal Amphoux⁶)

Les notions de territoire et de territorialité sont récurrentes dans la plupart des travaux de recherche que nous menons depuis plus d'une vingtaine d'années, dans des champs aussi différents que ceux de l'analyse des pratiques domestiques, de l'usage des nouvelles technologies, des modalités d'appropriation de l'espace public, des pratiques et représentations urbaines de la nature... L'ensemble de ces travaux peut être inscrit sous le signe de ce que nous appelons les approches sensibles du territoire.

Outre les orientations thématiques propres à chaque recherche, ces approches peuvent être caractérisées par trois types de résultat :

- un modèle théorique *Environnement, Milieu, Paysage* qui repose sur une distinction précise entre trois types de rapport au territoire ; ce modèle, qui renvoie à des distinctions homologues entre le connu, le vécu et le sensible, entre le symbole, l'indice et l'icône, ou encore entre la représentation, l'expression et l'autoréférence, offre d'innombrables ouvertures aussi bien du point de vue de la formalisa-

tion conceptuelle que du point de vue de la définition d'enjeux d'aménagement ou de ménagement du territoire ;

- une palette d'outils transdisciplinaires de description de ces trois types de rapport au monde, tournant respectivement autour des notions de *Motif*, de *Figure* et d'*Effet* ;

- un panorama de méthodes testées, expérimentées et peu à peu formalisées ou "reformatées" au sein de l'équipe CRESSON : *la carte mentale*, *l'enquête topo-réputationnelle*, *le recueil d'anecdotes*, *l'observation récurrente*, *l'écoute réactivée*, *l'itinéraire*, *le parcours commenté*, *le parcours rétro-commenté*. Toutes ces méthodes reposent sur l'idée qu'il n'est pas possible de toucher le rapport sensible au territoire sans remettre les personnes sollicitées pour le décrire en situation de perception active (immédiatisée ou différée).

Mais nous abordons par ailleurs directement la question de la production du territoire de manière pragmatique dans notre activité concrète de projet architectural et urbain. L'enjeu à ce niveau est de mettre les outils de description et d'observation développés en situation de recherche au service d'une créativité et d'une inventivité réelle dans la pratique de projet.

Entre deux, se pose alors la question du passage entre l'attitude analytique et détachée du chercheur (géographe, sociologue, anthropologue) et l'attitude pragmatique et immergée du praticien (architecte, urbaniste, paysagiste) qui nous amène aujourd'hui à mettre en débat trois thèmes principaux :

- retour sur les concepts intermédiaires de motif, effet, figure ;
- réflexion sur la distinction à établir entre "territoire intermédiaire" et "territoire hybride" ;
- la logique du tiers inclus comme instrument théorique, méthodologique et opératoire.

Si les notions de motif, d'effet et de figure sont présentées comme des concepts intermédiaires, c'est précisément parce qu'elles sont en puissance des outils de description de phénomènes observables dans l'espace public existant et des outils de conception de configurations sensibles réalisables dans l'espace public projeté. Si la distinction entre territoire intermédiaire et territoire hybride apparaît intéressante, c'est parce qu'elle permet de penser le passage entre ce qui relève de l'ordre de l'analyse géographique (niveau de la description morphologique) et ce qui relève de l'ordre du projet stratégique (niveau du processus morphogénétique). Enfin, nous faisons actuellement retour sur le statut des modèles de représentation ternaire dans le processus de conceptualisation et nous efforçons de montrer concrètement, à partir d'exemples différents, comment le principe du tiers inclus peut constituer respectivement un instrument méthodologique (un outil de redéfinition des cahiers des charges), théorique (un outil de déclinaison de concepts transversaux) et/ou pragmatique (un outil de vérification de la méthode de projet, cf. l'exemple de la *città diffusa*) (Amphoux, 1999, 2000).

Pour illustrer notre démarche, voici une brève présentation du jeu de trois notions qui articulent territorialité et canaux sensoriels.

Motif, Effet, Figure. Un destin épistémologique commun

La notion d'effet, telle qu'elle a été développée au CRESSON, peut être positionnée, d'un point de vue épistémologique, à côté de deux autres notions que nous avons contribué à formaliser dans divers travaux de recherche menés à l'IREC et au CRESSON : le motif et la figure. Toutes trois sont apparues indépendamment les unes des autres, mais nous les avons fait évoluer, presque à notre insu, en parallèle, leur faisant décrire un parcours commun, dans lequel on peut distinguer trois étapes. Comment et pourquoi ?

– *Des outils d'analyse et d'observation*

Dans leur formulation initiale, ces trois notions sont nées de la nécessité d'inventer, dans différents contextes de recherche intégrant une approche sensible du territoire, des outils d'analyse interdisciplinaire qui permettent d'échapper au dualisme logique des disciplines de référence – dualisme tendant par exemple à opposer les données objectives aux représentations subjectives, le contenu à la forme, le matériel à l'immatériel, etc.

Rétrospectivement, nous pouvons considérer que ces trois notions partagent à l'origine trois caractéristiques principales :

- toutes privilégient une approche analytique du territoire ;
- chacune est attachée à un canal sensoriel différent et par conséquent, dans le jeu de l'interdisciplinarité, à une dominante de repérage : la vue et l'architecture pour le motif, le son et l'acoustique pour l'effet, le geste et la sociologie pour la figure ;
- chacune réunit deux connotations habituellement séparées et exprime un rapport de connaturalité spécifique.

Ainsi le motif désigne-t-il, de manière irréductible, à la fois le dessin, l'image ou la représentation, et le mobile, c'est-à-dire l'intention qui donne une raison d'agir, la motivation. Le motif, c'est à la fois ce qui motive et ce qui est motivé, ce qui relève de l'ordre de l'usage et ce qui relève de la forme spatiale. En permettant de nommer et de spécifier ce rapport de *connaturalité entre la forme et l'usage*, le motif devient alors un instrument opératoire d'analyse et d'observation de ce que nous appelons des configurations spatiales ; désignant de manière indissociable les deux facettes, il permet d'*échapper à la logique adaptative* qui gouverne la pensée fonctionnaliste. Par exemple, dans une analyse de l'espace domestique, le motif du face-à-face désignera à la fois la disposition frontale ou symétrique de l'ameublement, des objets ou des matériaux dans l'espace du logement et la

réciprocité du regard, la répartition des pratiques ou le partage des tâches domestiques entre l'homme et la femme.

De même la notion d'effet revêt-elle, de manière immédiate, une double connotation, celle de l'effet physique, acoustique (type effet Doppler ou Larsen engageant d'ailleurs une physique relativiste dans laquelle c'est le rapport entre émission et réception qui est déterminant), et celle de l'effet sensible, corporel ou esthétique (réaction émotionnelle, subjective mais universelle de certaines émissions phoniques). La définition première de l'effet sonore repose donc sur la *connaturalité de la donnée acoustique et de la perception d'un sujet en actes*. En nommant et en spécifiant ce rapport de connaturalité entre les caractéristiques physiques du son et l'action du sujet percevant, l'effet sonore devient un instrument d'analyse et d'observation *in situ* de phénomènes sonores complexes qui ne se laissent pas réduire à l'opposition mythique entre sa part objective et sa part subjective. Il permet en particulier d'*échapper à l'exclusivité de la logique de la mesure* qui domine la culture acoustique. L'effet de réverbération par exemple désignera non seulement la mesure d'un temps de réverbération mais aussi la signification que ce temps peut prendre dans la pratique de l'usager (expression de pouvoir, reconnaissance du lieu, mouvements empathiques...).

Quant à la notion de figure, elle désigne à la fois – le mot lui-même le sous-entend – la forme schématique et la personnalité marquante. Construire une figure, c'est à la fois représenter schématiquement un objet complexe qu'on ne sait comment aborder de manière exhaustive et recomposer un personnage fictif, caricatural, qui n'a pas de réalité en tant que telle mais qui montre mieux un comportement ou une pratique sociale ordinaire. La figure, en ce sens, désigne le sujet à la fois en tant qu'individu et en tant qu'être social ; elle donne un nom à la façon dont son attitude, sa pensée ou son action personnelles dé-

terminent et sont déterminées par celles d'un groupe ou d'une collectivité. *Connaturalité* cette fois *de l'individuel et du collectif*, la figure est un instrument d'analyse des comportements dans leur contexte pragmatique et permet d'*échapper à la logique taxinomique* et détermine des typologies disciplinaires (CSP, âge, style de vie...). Par exemple, si certains traits de caractère psychologique ou d'appartenance sociale permettent d'expliquer le comportement d'un sujet particulier, la figure de la victime désignera avec exactitude le rapport au monde de celui qui perd les moyens d'exprimer le dommage qu'il subit.

– *Des outils de description et d'interprétation*

Dans un deuxième temps, les trois notions ont suivi, dans nos travaux, l'évolution suivante :

- la perspective dominante est devenue celle de la description ; elles ont marqué le passage de préoccupations analytiques initiales à celles de la description du monde ou de phénomènes complexes, irréductibles à des "objets de recherche" ;

- chacune des notions nous paraît pouvoir être détachée d'un canal sensoriel spécifique et ne peut trouver son sens plein que dans une transdisciplinarité qui ne privilégie a priori aucun des domaines de référence : un motif par exemple peut être sonore, visuel ou gestuel – et il en est de même de la figure ou de l'effet ;

- chacune alors doit moins être définie par défaut comme un moyen d'échapper au dualisme logique de disciplines positives, que comme un instrument de description de phénomènes émergents que l'on inscrit dans des logiques ou systèmes de représentation ternaires.

En d'autres termes, la distinction entre les trois notions ne repose plus sur le canal sensoriel qui en a fait naître le besoin, mais sur la modalité morphogénétique qui le constitue et qu'il désigne en même temps (sédimentation, actualisation, incarnation), en faisant apparaître

le phénomène à l'intersection entre trois grandes dimensions de notre rapport au monde : la dimension connue de l'environnement, la dimension vécue du milieu et la dimension sensible du paysage.

Ainsi le motif peut-il être défini comme *une façon pour le lieu de se sédimenter dans une configuration spatiale spécifique*. Mais le motif n'est pas l'espace, au sens métrique. Ou alors, c'est l'espace, *abstraction faite de toute mesure*. Exemple (puisé dans des travaux sur les pratiques ordinaires de l'espace public urbain) : lorsque nous parlons du *motif de « la Clairière »*, nous ne signifions pas l'existence matérielle d'une clairière dans une forêt mais nous désignons de manière précise le rapport spécifique (connu, vécu et sensible à la fois) que la clairière entretient avec la forêt : elle donne une certaine échelle à l'espace dans lequel elle se situe (dimension spatiale et environnementale dominante), elle introduit une clarté par rapport à la pénombre alentour (dimension sensible et paysagère), elle symbolise enfin une portion d'espace domestiqué et civilisé par rapport au monde sauvage alentour (dimension sociale et médiante). De telles caractéristiques peuvent apparaître, sous une forme ou sous une autre, dans des lieux très différents de la ville, jardins ou espaces publics : la forme peut changer, mais le motif reste le même.

De manière homologue, l'effet désigne *une façon pour le lieu de s'actualiser dans le temps*. Mais l'effet n'est pas le temps, au sens causal du terme. C'est l'effet sensible, *abstraction faite de toute cause* – un effet non causal. Exemple : lorsque nous parlons d'*effet d'épiphanie*, par lequel un personnage paraît surgir mystérieusement sur la scène publique, et lorsque nous expliquons a posteriori que ce sentiment d'apparition peut être lié aux conditions topologiques (une ombre, un alignement ou une haie qui masque l'entrée de la personne – connotation spatiale et dimension environnementale) ou aux conditions d'usage (un lieu qui induit un comportement de retenue et de discrétion).

tion – connotation psycho-sociale et dimension médiale), nous insistons sur le fait que c’est l’absence de causalité apparente qui crée l’effet et qui lui donne son côté un peu surnaturel (connotation esthétique et dimension paysagère dominante). Autrement dit, la cause réelle peut varier, l’effet reste le même.

Troisième “modalité morphogénétique” enfin, la figure désigne *une façon pour le lieu de s’incarner dans un personnage*. Mais la figure n’est pas la personne, au sens individuel du terme. Ou alors, c’est la Personne, *abstraction faite de l’individu*. Exemple : lorsque nous esquissons la *figure du Passant*, l’individu passant ne fait figure que s’il représente, de manière abstraite et anonyme, “l’homme qui passe” en général, c’est-à-dire à la fois celui qui amarre l’espace public (et sans lequel celui-ci perdrait immédiatement son caractère public – dimension médiale dominante), celui qui traverse un lieu borné et clairement délimité (auquel il confère une échelle – dimension environnementale), et celui qui donne à voir une certaine durée (bornée rigoureusement par un instant d’apparition et un instant de disparition – dimension paysagère). Ici encore, l’individu qui incarne une telle gestuelle peut changer, la figure reste la même et amarre le lieu.

– *Vers un outil de conception et de simulation*

La troisième étape, encore latente, consisterait à montrer en quoi et comment ces trois notions sont susceptibles de devenir des outils de conception – pour le projet architectural sans doute, mais aussi pour le projet urbain, social ou artistique.

La conviction qu’il soit possible de franchir un tel cap est acquise, au sein des groupes de chercheurs pour qui ce vocabulaire s’est banalisé et est devenu un instrument de communication ordinaire. Encore faudrait-il en valider le caractère opératoire dans des contextes différents de création. L’évolution serait la suivante :

- la perspective dominante n'est plus alors celle de l'analyse *in situ* ni celle de la description des phénomènes dans leur contexte d'émergence, mais celle de la conception des modalités d'émergence de tels phénomènes par leur simulation dans des espaces-temps virtuels ;

- la modélisation des notions n'est plus seulement détachée du canal sensoriel qui en autorise la perception mais repose sur l'extrapolation de traits pertinents qui en sont totalement indépendants dans la mesure où ils se situent en amont de la modalité sensorielle qui va les véhiculer ;

- de la volonté initiale d'échapper aux logiques duales disciplinaires et de l'inscription transversale de ces notions dans des logiques de représentation ternaires, on passe alors enfin à leur mise en œuvre dans des processus morphogénétiques.

On aura reconnu les enjeux de la recherche présente qui, en abordant de manière spécifique la question de la modélisation d'un effet particulier, constitue peut-être l'amorce de cette troisième étape, qui fermerait alors la boucle d'un trajet épistémologique commun aux trois notions.

4. Territoires urbains et espaces publics

(Grégoire Chelkoff, Jean-Paul Thibaud, Henri Torgue⁷)

– Résumé de l'approche territoriale

Il convient d'interroger les fondements sensibles des modèles d'aménagement du territoire susceptibles de faire référence dans la pensée urbaine (Chelkoff, 1996). Ainsi, face à la dénomination quelque peu trop générale "d'espace public", la qualification des milieux ambiants nous a permis de distinguer des catégories, de mieux rendre compte de la diversité que recouvre cette notion qui évoque trop facilement une entité homogène.

La qualité de publicité d'un lieu est variable et non homogène ni dans l'espace ni dans le temps. A ce titre, l'approche par les ambiances permet de désigner et de saisir des entités moins générales, de caractériser plus précisément les espaces et territoires pratiqués. Un territoire objectivé uniquement par sa fonction et par sa forme ne le rend pas pour autant prégnant. En investissant la dimension sonore de l'espace public on en a montré des configurations spécifiques échappant à la logique spatio-visuelle. Les critères qualitatifs, lumineux (Chelkoff, Thibaud, 1992) ou sonores rendent compte de l'élasticité de ces milieux à des échelles diversifiées.

– *Un nouveau territoire d'ambiances : la ville souterraine* (Chelkoff, Thibaud, 2000)

Si l'évolution actuelle de la ville contemporaine accorde de plus en plus d'importance aux espaces souterrains – métro, galeries marchandes, lieux de loisirs ou de transit, etc. – notre connaissance de ceux-ci reste pour l'instant très limitée, notamment en ce qui concerne l'expérience sensible ordinaire du citoyen en sous-sol. Paradoxalement, alors que ce type d'espace est considéré par certains comme un modèle particulièrement révélateur de l'espace urbain à venir, rares sont les travaux qui traitent en détail de l'environnement sensible souterrain. Pourtant, la "ville immergée" offre des situations nouvelles et atypiques caractérisant sans aucun doute certains traits de l'évolution actuelle des ambiances urbaines. Mais, surtout, le bouleversement des références sensorielles du passant fondées habituellement sur un milieu ouvert questionne l'habitabilité urbaine de ces espaces et mérite attention du point de vue d'une écologie sensible.

L'espace souterrain se présente tout d'abord comme un *milieu contraignant* qui tend à limiter, susciter ou infléchir certains types de conduites sociales. Les conditions d'accès et les règlements internes

qu'il convoque requalifie sensiblement l'espace du public.

Du point de vue d'une écologie du sensible, les espaces publics en sous-sol peuvent être approchés à maints égards comme un *milieu hyperstimulant*, c'est-à-dire comme un milieu dans lequel une grande complexité sensorielle sollicite fortement la perception et les compétences de l'utilisateur. Cette complexité peut venir de la densité des événements, de la déformation des signaux ou encore de fortes ruptures sensibles. Ces espaces concentrent dans un volume relativement restreint une grande diversité et hétérogénéité de phénomènes sensibles.

Le monde souterrain se caractérise aussi comme un *milieu déstabilisant* qui mobilise très largement les ressources cognitives des passants. Ce caractère déstabilisant provient à la fois du bouleversement des références sensibles et de la recherche de repères stables dans un milieu qui est marqué par la dynamique des mouvements. Souvent associé à un labyrinthe, le caractère problématique de l'espace souterrain se pose à un double niveau, en termes de localisation et d'orientation spatiales et en termes d'identification et d'interprétation des signaux physiques.

L'espace souterrain produit enfin un *milieu enveloppant*, au sens où il favorise un sentiment d'immersion et génère une réduction des échelles de perception (en ce qui concerne en particulier la vue et l'ouïe). L'espace souterrain se caractérise ainsi par une forte emprise du milieu local sur la perception et l'expression des usagers. En limitant le champ perceptif des passants et en créant des micro-milieus souvent très denses et très prenants, l'espace souterrain requiert une adaptation constante aux contextes sensoriels rencontrés au cours des cheminements.

La conquête du sous-sol urbain, phénomène observable à l'échelle internationale, constitue un des enjeux importants de ce siècle. Si la création de surfaces habitables supplémentaires dans des tissus

urbains saturés plaide en faveur d'une telle évolution, il devient de plus en plus urgent de s'interroger sur leur valeur d'usage. A cet égard, l'approche de l'espace souterrain par les ambiances permet d'identifier certaines tendances actuelles de la culture urbaine en articulant ses composantes physiques, sensibles et sociales. Les divers critères de qualification du milieu souterrain mis en évidence peuvent être mis à l'épreuve d'autres types d'espaces urbains. Une telle démarche offre un mode de lecture et un vecteur de conception adaptés aux contextes sensibles de la ville de demain.

– *Traversée du territoire : le bus vecteur urbain*

Un territoire se constitue à partir de modalités de territorialisation, impliquant généralement la conjonction entre une infrastructure physique et des pratiques diversifiées ; mais il ne faut pas oublier le rôle capital des représentations qui mêlent sensations et images et qui marquent ainsi ce que l'éthologie humaine a en propre.

Deux études ont été menées sur le cours Jean Jaurès, de Grenoble à Pont-de-Claix, l'une en 1997, l'autre en 1999, soit avant et après la redynamisation de la ligne de bus n°1. Une partie des résultats des enquêtes, fondées sur des entretiens, prend la forme d'une typologie organisant les "figures" du bus. Il s'agit de la construction de types qui caractérisent des attitudes-modèles de comportement ou de jugement (Torgue, 2003).

Parmi les vingt figures présentées, plusieurs permettent de décrire le réseau des transports en commun ou la ligne de bus soit comme un territoire propre, soit comme un vecteur d'accès au grand territoire de l'agglomération : *le bus liberté, le bus obligatoire, le bus éloigné, l'attente, l'abandon, le bus rencontre, le bus solitude, le bus scolaire, le bus civique, le bus lien urbain, la ville interdite.*

Exemple de trois figures :

– Le bus liberté

La figure du bus liberté naît principalement d'une comparaison entre la situation présente de la personne interrogée et la même situation imaginée sans bus. Le réseau apparaît comme la clé d'accès à la ville. Sans lui, de nombreux degrés d'autonomie se perdraient et la conscience des facilités qu'il propose fonde cette figure de reconnaissance, même dans une certaine dépendance. Les deux âges extrêmes se rejoignent dans l'expression de cette liberté : toute nouvelle pour les jeunes collégiens qui deviennent autonomes, fortement qualitative pour les personnes âgées qui conservent ainsi l'accès à la ville. A noter pour certaines personnes que le choix de leur logement est directement dépendant de l'accès au réseau. Toutes les ouvertures allant dans le sens d'un enrichissement de l'offre peuvent s'inscrire dans cette figure. Ainsi le Noctibus sur lequel se condensent les appréciations des jeunes participant à cette figure.

– Le bus obligatoire

Autant le bus peut être vécu comme une liberté et un accès à l'autonomie, autant il peut aussi prendre la forme d'une figure contraignante. Des conditions sociales et matérielles très proches peuvent en effet s'apprécier soit sous l'angle des possibilités offertes, soit sous l'angle de la contrainte. Plusieurs facteurs interviennent pour composer cette figure, combinés ou non les uns aux autres : l'association faite entre le mode de transport et le travail auquel il conduit, le renvoi à un statut "d'exclus de la voiture" qui fait entrevoir le permis de conduire comme la fin des corvées de bus, ou encore la durée du trajet dont les répétitions quotidiennes rendent la monotonie fatigante. Lorsque l'on partage cet état d'esprit, les éléments positifs s'estompent dans l'appréciation et le caractère non choisi du bus prime sur tous les autres facteurs.

C'est aussi une position sociale qui se joue sur ce terrain. Conquête sur la voiture pour les uns, le bus est l'unique solution pour d'autres qui peuvent voir en lui le rappel contraignant de leur position économique. Dans les expressions de cette figure, il y a beaucoup de poids du regard d'autrui et du jugement ressenti sur la vérité d'un statut que la fréquentation du bus avoue. Il faut parfois passer sur sa honte pour prendre le bus. A noter que le tram situe beaucoup plus haut son seuil d'acceptabilité et suscite moins de honte avouée pour les personnes qui vivent le transport en commun dans les modalités de cette figure.

– Le bus éloigné

Le déplacement de certains arrêts dans le cadre de la redynamisation est la cause principale de l'apparition de cette figure. L'impression dominante est de subir un handicap créé de toutes pièces dans un système d'habitudes en place : l'arrêt de bus qui était proche a été délibérément éloigné. Le sentiment d'être victime d'une injustice dont on peut vivre les conséquences quotidiennement se conforte avec une appréciation négative des avantages supposés du transfert d'arrêt : moins de monde à desservir qu'avant, moins de liaison à des services collectifs... La comparaison avec les anciennes facilités d'accès enrichit cette figure, mélange d'incompréhension, de ressentiment et d'impuissance. Parfois vécue comme une déchirure, la figure du bus éloigné peut envahir totalement la parole de certains usagers, modifiant profondément leurs repères spatiaux et l'identité de leur cadre local.

A travers de telles figures, le territoire apparaît comme un processus constituant. L'espace, éclaté en multiples couches, est autant mental et représenté que parcouru et vécu. Les vecteurs d'appropriation de la ville se croisent, se chevauchent ou entrent en conflit comme autant d'enjeux intermittents ou permanents. Dans cet entrelacs de

pratiques et de projections, les dimensions sensorielles sont prépondérantes comme modalités d'échange et d'expression. Bien au-delà de sa stricte fonctionnalité, le transport en commun innerve donc et irrigue l'espace urbain, contribuant aux modulations de ses ambiances.

5. Faire et défaire le territoire : une pragmatique éthologique (Jean-Paul Thibaud)

Plutôt que de proposer une définition abstraite de la notion de territoire, on peut se demander ce que devient cette notion dans une perspective délibérément pragmatique : celle qui redonne au territoire un caractère concret et opératoire. A cet égard, la notion de territoire peut être interrogée à partir de deux questions complémentaires.

D'une part, *qu'est-ce qui fait un territoire ?* Il s'agit d'opérer un premier déplacement du territoire vers des *formes de territorialité*. Dans ce cas, le territoire n'est plus considéré comme une aire strictement spatiale – délimitable, mesurable et représentable selon une position de surplomb – mais au contraire comme un ensemble de ressources situées qui convoquent l'activité des citoyens. Ainsi, quand on se demande ce qui fait d'un espace urbain un territoire, on revient nécessairement à ses qualités sensibles, à ses potentialités pratiques et à ses injonctions sociales. Par exemple, l'échelle d'un territoire peut varier sensiblement selon que l'on considère la portée de l'oreille ou l'étendue du regard ; l'organisation d'un territoire diffère considérablement pour un piéton, un pratiquant de planches à roulettes ou un automobiliste ; le sentiment d'appartenance à un territoire engage fortement le degré de maîtrise des codes de conduite et règles d'usage en vigueur... Bref, en deçà des représentations auxquelles il se prête, un territoire se construit sur la base d'un enchevêtrement complexe d'expériences sensibles, d'activités pratiques et de manières d'être ensemble.

D'autre part, *comment se fait un territoire ?* Il s'agit d'opérer un second déplacement du territoire aux *processus de territorialisation*. Loin de considérer le territoire comme une réalité en soi, pré-définie une fois pour toutes, il s'agit de l'aborder dans sa dynamique de constitution et de transformation. De ce point de vue, le rapport entre les pratiques habitantes et le territoire urbain procède d'un double mouvement. Tout d'abord, toute pratique est territorialisée, c'est-à-dire inscrite dans un contexte sensible, spatial et social qui la supporte et la rend possible. Ce premier versant nous indique qu'une pratique ne peut être véritablement comprise sans une mise à jour des conditions concrètes de son accomplissement. Ensuite, toute pratique est territorialisante, c'est-à-dire qu'elle donne sens et forme au territoire sur lequel elle s'appuie. Ce second versant permet de montrer que l'accomplissement d'une pratique est toujours aussi effectuation d'un territoire. Autrement dit, le territoire est à la fois formant et formé, constitué par des pratiques en même temps que constitutif de celles-ci.

Pour finir, l'approche pragmatique du territoire urbain incite à privilégier le concret sur l'abstrait, le pluriel sur le singulier, le processus sur l'état et l'action sur la représentation. Faire et défaire le territoire revient sans doute à penser cette notion en termes de "création continuée".

a) Le territoire : un ensemble de configurations sensibles en mouvement (Thibaud, 1996)

La mobilité ne constitue pas seulement un des enjeux majeurs des espaces publics urbains, elle se donne comme un des critères essentiels conférant à l'espace urbain son caractère public. C'est ainsi que le lieu-mouvement peut être considéré comme l'idéal-type de l'espace public contemporain. Réduit parfois à un complexe d'interconnexion de différents modes de transport, le lieu-mouvement relève plus fondamentalement d'un espace de ressources et d'épreuves mobilisant

l'activité perceptive et motrice des passants. A cet égard, on peut s'intéresser à "l'information-voyageur" en mettant à l'épreuve les conditions de production, diffusion et réception des informations mises à disposition des voyageurs. Il s'agit de tester la manière dont un site favorise le transit en délivrant des messages pertinents et en proposant des équipements adéquats. L'analyse du dispositif informationnel – annonce sonore, télépancartage, signalétique, cellule d'information, etc. – révèle alors le lien étroit qui se tisse entre l'espace de circulation et l'espace de communication.

Une autre approche permettant de saisir l'efficace locomoteur d'un site consiste à questionner ce dernier à partir de ses ambiances. D'une perspective en termes d'accès à l'information nous passons à une démarche accordant une place centrale aux schèmes sensorimoteurs qui s'actualisent dans le déplacement. De ce point de vue, l'espace urbain est appréhendé comme un milieu sensible qui donne prise à des orientations perceptives et des comportements moteurs spécifiques. Affirmer que l'ambiance d'un site engage la motricité de ses usagers conduit à reformuler la question des lieux-mouvement. Plutôt que de partir d'une typologie de lieux dont la fonction principale est *a priori* de favoriser le transit des voyageurs (gares, stations de métro, complexes d'échanges), cette approche cherche à déceler ce qui dans l'environnement construit participe du mouvement des passants. Le propos n'est pas d'évaluer le bon fonctionnement d'un lieu-mouvement – au sens d'un lieu conçu prioritairement pour le déplacement – il vise plutôt à comprendre quelles sont les composantes de l'espace urbain qui engagent l'activité motrice des citoyens. Formulé autrement, il s'agit de rendre compte de l'efficace sensorimoteur d'un site donné, d'explicitier les offres et emprises d'un lieu en termes de déplacement, bref de mettre en évidence les facteurs d'ambiance qui font d'un lieu un lieu-mouvement. Selon cette perspective, un lieu-mouvement n'est pas pré-

donné et défini à partir de sa fonction de trafic, il repose sur des formes sensibles qui le constituent comme tel.

Sans doute est-ce à partir de la notion de *configuration sensible* que l'on peut faire valoir l'intentionnalité motrice engagée dans toute perception. Une configuration sensible peut être définie comme le surgissement d'une forme découlant de l'interaction entre un monde sensible, un langage naturel et une activité configurante. De ce point de vue, une configuration n'est pas réductible à ses composantes physiques, à ses propriétés narratives ou même aux actes perceptifs qu'elle suscite. Les qualités sensibles d'une ambiance n'acquièrent de sens qu'à partir du moment où elles mobilisent des styles de mouvement et se schématisent selon un contexte de description. Formulé autrement, la mise en forme sonore et lumineuse d'un site convoque simultanément le pas du passant, sa parole, ainsi que son œil et son oreille. La notion de configuration sensible rassemble trois problèmes : le substrat matériel de l'environnement sensible, le rapport entre perception et motricité, la constitution langagière de la réalité.

– *L'environnement sensible comme potentialité active*

L'environnement sensible repose sur des dispositifs matériels qui mettent en jeu l'interaction entre le cadre bâti (formes architecturées, volumes, matériaux) et des signaux physiques (lumineux, acoustiques...). La distribution de la lumière et du son n'est donc pas homogène dans l'espace, elle varie selon la morphologie des lieux. Si la structuration sensible du milieu urbain est toujours située et circonstanciée, toujours relative aux traits spécifiques du contexte local, elle occasionne aussi des manières d'être et d'agir spécifiques. Que l'on insiste sur la "prégnance climatique" d'un lieu, sur les "offrandes" de l'environnement lumineux ou sur la "puissance formante" de l'espace public, tout concourt à penser l'environnement sensible en termes

de potentialité active. Les qualités sensibles d'un site opèrent à la fois comme élément structurant de la perception et invitation à agir. Elles doivent être pensées comme des disponibilités en devenir. La perception du citadin n'est donc pas assimilable au regard qu'il porte sur les choses, elle est plus fondamentalement exploration active du monde sous la main, appropriation des ressources que lui offre le lieu.

– *Le paraître moteur des phénomènes sensibles*

Toute perception implique un "bougé", aussi infime soit-il, qui rend possible l'acte même de percevoir. En procédant par schématisation et en faisant appel aux ressources du corps, l'activité configurante mobilise conjointement et indissociablement des conduites perceptives et des performances motrices. A cet égard, la phénoménologie n'a de cesse de montrer l'unité fondatrice du "sentir" et du "se mouvoir", le chiasme originaire de la perception et du mouvement. Plutôt que de partir de la dualité de l'objet et du sujet, de l'action et de la perception, il s'agit de mettre à jour leur co-appartenance en faisant admettre quelque chose comme un paraître moteur. De ce point de vue, le mouvement n'est pas assimilable à un simple changement de lieu ou au déplacement dans l'étendue géométrique, il s'appuie sur l'immédiateté des qualités sensibles en même temps qu'il les révèle : « *il revient donc au même de dire que la phénoménalisation procède du monde dans lequel le sujet est engagé par ses mouvements, ou que c'est le sujet moteur qui, en se portant vers le monde, le fait paraître* » (Barbaras, 1992). La mise en mouvement du corps est à la fois investissement pratique du monde et "sensibilisation" de celui-ci.

– *L'appartenance langagière de l'expérience sensible.*

Le langage n'est pas seulement un instrument permettant de rendre compte après coup d'une expérience vécue, de la représenter

ou de la transmettre, il participe pleinement et immédiatement de celle-ci. Toute expérience est constituée conceptuellement et n'a de véritable existence que par et dans le langage qu'elle met en jeu. Les événements et les choses se manifestent sous un contexte de description, ils s'individuent sur la base de schèmes conceptuels variables selon les époques et les cultures. Sans doute revient-il à Gadamer d'avoir montré l'entrelacs du langage et du monde : « *Non seulement le monde n'est monde que dans la mesure où il s'exprime en une langue, mais la langue, elle, n'a sa véritable existence que dans le fait que le monde se donne présence en elle* » (Gadamer, 1976). Cette perspective est lourde de conséquences d'un point de vue méthodologique. Les comptes rendus de perception auxquels nous avons procédé ne nous donnent pas seulement accès aux qualités sensibles du site, ils expriment les processus de schématisation en œuvre dans la perception et révèlent les opérations de configuration auxquels se prêtent les ambiances du lieu.

b) Le territoire urbain et les formes normales de la perception. Un ancrage ethnométhodologique (Thibaud, 2002)

Bien qu'il ne figure pas parmi les thèmes premiers de l'ethnométhodologie, le territoire urbain émerge d'un questionnement portant sur les « *formes normales de la perception* ». Dès ses premiers travaux, Garfinkel montre que « *l'acteur social réagit non seulement à la perception qu'il a du comportement, des sentiments, des motifs, des relations et autres caractéristiques socialement organisées de la vie qui l'entourent mais aussi à la normalité perçue de ces événements* ». Si cette orientation vers les formes normales s'appuie sur un ensemble de connaissances communes et de savoirs partagés, ces derniers ne sont pas pour autant décontextualisés, indépendants du lieu dans lesquels ils s'actualisent. Qu'en est-il de ces inscriptions et de ces distributions territoriales liées aux savoir-regarder ?

Remarquons tout d'abord que certains territoires urbains tendent à redéfinir l'idée même d'apparence normale des scènes et des comportements. Ainsi en est-il des quartiers particulièrement "désorganisés" et laissés à l'abandon ("skid row"). Comme l'a montré Bittner (1967), dans de tels quartiers non seulement un savoir local spécifique est nécessaire pour faire face aux situations, mais encore celui-ci est-il basé sur des « *attentes d'anormalité* » : « *En général, et spécialement dans les rencontres occasionnelles, la présomption d'incompétence et d'inaptitude à être 'normal' est le thème principal de l'interprétation des actions et des relations. Non seulement les gens s'abordent de cette manière, mais ils s'attendent vraisemblablement à être aussi abordés de même, et ils se conduisent en conséquence.* » D'une certaine manière, ce qui est considéré ailleurs comme "anormal" devient ici la règle qui oriente la perception et l'interprétation des conduites *in situ*. Le caractère incongru, déviant ou inhabituel d'un comportement n'est donc pas un fait en soi, donné et admis une fois pour toute, il n'est interprété comme tel que sous certaines conditions, en fonction du lieu dans lequel il se manifeste.

La mise en avant de ce pouvoir contextualisant du territoire repose sur une « *conception aspectuelle* » de la perception empruntée en particulier à Wittgenstein. Selon cette conception, percevoir un objet, un comportement ou un événement consiste à en saisir un de ses aspects, à le comprendre selon une perspective particulière en s'appuyant sur un « *jeu de langage* » enchâssé lui-même dans une « *forme de vie* ». Informé par le langage et les us et coutumes, par un réseau conceptuel et des habitudes d'action, le « *voir-comme* » permet de montrer et de décliner la multiplicité des manières de voir une même scène. Ainsi, « *l'organisation différentielle de la perception* » dont parle Sacks engage l'infrastructure sociale et territoriale de nos façons de voir. L'exemple qu'il donne à l'appui mérite d'être cité : « *Si elle se produisait dans un*

quartier noir, observée par une population noire, la “même scène” deviendrait un tout autre phénomène. Il y a des lieux où les policiers peuvent compter sur la présence de deux de leurs voitures pour leur garantir une visibilité et une légitimité, de façon à ce que les autres recherchent dans cette scène ce que les policiers pourraient ou devraient faire, c’est-à-dire repérer quelqu’un qui “essaie de forcer l’entrée d’un magasin où se trouve l’argenterie” ou imaginer qu’un tueur est à l’intérieur, bien que de toute évidence ils ne peuvent pas voir ce qui se passe dans le magasin. Alors qu’il y a d’autres personnes qui ne verront pas du tout les événements de cette manière. En voyant les policiers, ils cherchent à voir quel type de trouble produisent les policiers en étant là, comparé à quel type de trouble ils sont en train de répondre de bon droit. » (Sacks, 1992). Selon le quartier et la population qui l’habite, une « même scène » policière sera appréhendée d’une façon ou d’une autre, elle sera vue comme une tentative de maintien de l’ordre ou au contraire comme une atteinte injustifiée à la vie du quartier.

Toutefois, si le territoire urbain convoque diverses manières de voir et façons de répondre aux situations, il est lui-même le produit des conduites qu’il mobilise. L’ethnométhodologie remet en cause une conception substantialiste du territoire selon laquelle ce dernier existerait indépendamment des pratiques *in situ* auxquelles il se prête. Le regard du citoyen est à la fois territorialisé et territorialisant, informé par la structure territoriale de la ville et constituant à part entière de celle-ci. Comme le montre Sacks (1972), les limites spatiales et variations temporelles d’un quartier n’ont d’existence que dans la mesure où elles sont traitées comme telles par les principaux intéressés : « *Les gangs de jeunes tendent à traiter les limites des aires écologiques comme des frontières. Les personnes qui n’y appartiennent pas sont vues comme des étrangers et sont sujets à un traitement en consé-*

quence ». Une telle remarque a le mérite de mettre en évidence l'importance des dispositifs catégoriels et catégories d'appartenance qui règlent nos façons de percevoir et de nous comporter. Si nous admettons la maxime de Sacks selon laquelle les catégories nous permettent de voir, la question des catégories connues en commun reste posée. A cet égard, deux pistes de réflexion principales peuvent être relevées : l'une porte sur la notion de la confiance, l'autre sur celle d'incongruité.

Sans doute revient-il à Garfinkel d'avoir été un des premiers à s'intéresser au thème de la confiance à partir d'investigations de terrain. Dès 1963, dans son article consacré à la notion de « *trust* », il met en évidence l'existence d'attentes d'arrière-plan sur lesquelles s'appuie l'agent dans la gestion de ses affaires courantes. Ces attentes relèvent d'une confiance de base que l'on accorde à autrui dans sa capacité à respecter et appliquer « *ce que tout le monde sait* ». Reprenant en cela les analyses de Schütz concernant l'attitude naturelle, il montre comment l'acteur s'abstient de douter que le monde est tel qu'il apparaît, s'attend à ce qu'autrui en fasse de même et se comporte en conséquence. Cette attitude de confiance réciproque est la garantie du bon déroulement des routines de la vie quotidienne. Toutefois, Garfinkel ne manque pas de remarquer que tous les lieux ne sont pas équivalents à cet égard. Le caractère implicite et établi de cette confiance en l'usage d'un savoir partagé semble varier selon le degré d'institutionnalisation du site : « *plus le site (setting) est régulé et routinisé institutionnellement, plus l'agent prend pour allant de soi ses composantes "connues en commun avec d'autres"*. » Ainsi pourrions-nous sans doute faire l'hypothèse d'une distribution territoriale de la « *confiance en la vision* ». Bien que très prometteuse, une telle piste de recherche n'a que peu été explorée, à notre connaissance. Citons tout de même pour mémoire la recherche de Quéré et Brezger (1992) concernant l'espace public urbain. Ces auteurs montrent, en particulier, comment

le caractère public des espaces urbains est sujet à variation en fonction précisément de la façon dont la confiance parvient, peu ou prou, à s'établir et à s'incarner *in situ*.

La seconde piste, directement liée à la première, est celle de l'incongruité. Il s'agit de situations étranges dans lesquelles l'interprétation des conduites et des comportements peut être problématique. Sacks propose de définir l'incongruité comme un assemblage inattendu de catégories. Si l'organisation de notre perception repose sur la façon d'affilier des activités à des catégories pertinentes et cohérentes entre elles, le problème consiste à comprendre comment un savoir général de membre parvient à s'accorder à des circonstances locales particulières. Autrement dit, il s'agit de reconnaître pleinement le caractère occasionnel et contextuel des catégorisations en œuvre dans la vie de tous les jours. Mais encore l'assemblage réussi des catégories-en-contexte n'engage-t-il pas seulement une activité purement interprétative mais aussi une façon adéquate de se comporter et de se rapporter à autrui. De ce point de vue, catégoriser avec pertinence un individu, un comportement ou une situation, c'est aussi en même temps mettre convenablement en séquence une activité de manière à la rendre opératoire et performante. Ainsi, trouver sa place dans un quartier, y faire preuve de son appartenance ou au contraire être conscient de son « *exclusion catégorielle* » convoque à la fois un savoir propositionnel (savoir que) et un savoir procédural (savoir comment).

Pour résumer, l'ethnométhodologie tend à penser le territoire urbain en termes de « *territorialisation du regard informé* ». Elle permet de thématiser la double dimension constituante et constituée du territoire en montrant comment des façons de voir locales relèvent en même temps de savoirs pratiques situés.

Notes

1. La première recherche reconnue comme éthologique est celle de John Ray (1678). C'est une étude du rossignol. Trait remarquable, les autres grands fondateurs de l'éthologie, Altum au XIX^e siècle puis Howard Eliot (1910) sont des ornithologues.
2. Dans une taxonomie générale qui fait référence, Nice en 1941 propose sept classes qui se fondent sur la combinatoire des descripteurs suivants : accouplement, nidation, alimentation, facteurs saisonniers, temps de sommeil, existence collective.
3. Tropismes du comportement engendrés par des signaux sonores et classés essentiellement sous deux régimes généraux : attraction/répulsion.
4. *In situ*, l'espace olfactif présente de nombreuses analogies avec l'espace sonore.
5. Ingénieur Arts et Métiers, professeur à l'Ecole d'Architecture de Grenoble, chercheur au CRESSON.
6. Géographe, architecte, professeur à l'Ecole d'Architecture de Nantes, chercheur au CRESSON.
7. Grégoire Chelkoff, architecte, urbaniste est maître-assistant à l'Ecole d'Architecture de Grenoble et directeur du CRESSON jusqu'en septembre 2003. Jean-Paul Thibaud, sociologue, urbaniste, est chargé de recherche au CNRS et directeur du CRESSON à partir de septembre 2003. Henri Torgue, sociologue, politologue, urbaniste, compositeur, est chercheur CNRS au CRESSON.